

Mouvement Citoyen

# HANDICAP-QUÉBEC

[www.handicap-quebec.org](http://www.handicap-quebec.org)

Le magazine

Volume 2 numéro 5

Sexe, amour et handicap

Une histoire libre et sauvage

Les accommodements oubliés

**Martin Deschamps :**  
**l'homme**

# Richard VS Richard

## Gaudet et Ward

Notre collègue et ami se prépare pour une grande soirée qui aura lieu au Capitole de Québec le 18 mai prochain. Eh oui, encore une fois cette année, l'humoriste Mike Ward vient en aide à Alain Gaudet afin que celui-ci puisse rester chez-lui en toute liberté.

Nous vous invitons à vous procurer des billets le plus rapidement possible via le réseau Billetech.

Vous remarquerez qu'Alain nous a boudé ce mois-ci mais nous l'excusons, disons qu'il a plusieurs chats à fouetter. La liberté a un prix.

Nous saluons l'initiative de l'humoriste Mike Ward.

Nous vous souhaitons un grand succès. Un jour, nous vaincrons!

Visitez-nous au [www.handicap-quebec.org](http://www.handicap-quebec.org)

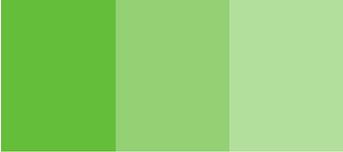


## Mot du rédacteur en chef !

La plupart d'entre vous savez que j'ai confronté Richard Martineau sur les ondes du 106,9 FM concernant des propos qu'il a tenus à l'émission Tout le monde en parle. Je vous invite fortement à écouter cette entrevue. Faites attention pour ne pas tomber dans l'écoute de premier niveau. Vous constaterez que M. Martineau et l'animatrice sont méprisants, ne sont pas cohérents et tentent de manipuler l'auditoire avec des phrases garnies de chocolat belge. Je me bidonnais en écoutant Martineau dire un tas de conneries. Je le cite : "Je suis tanné d'entendre des minorités se plaindre". Hey le grand, on vit dans une société de minorités! Il est clair que M. Martineau a essayé de me faire sortir de mes gonds mais cela n'a pas fonctionné. J'ai gardé mon calme, j'ai été courtois, j'ai été diplomate. Il est inconcevable qu'un homme qui est vu et entendu par des milliers de personnes puisse dire autant de stupidités. Alors que Guy A. Lepage lui a demandé ce qu'il pensait de l'affaire Oscar Pistorius, il a répondu : " Le gars y'a pas de jambe, y'é avec une fille absolument magnifique, me semble que chaque matin je me lèverais en priant le bon Dieu d'être avec cette fille là. " Vous trouverez l'entrevue sur le site Web du MCHQ sous l'onglet "Presse". Bonne écoute!

Richard Guilmette

(Photo Virginie Gosselin)  
(Photo couverture Flickr - chew2011)



# Martin Deschamps : l'homme

**Q**ui, au Québec, ne connaît pas Martin Deschamps? Rocker assumé, artiste accompli, homme d'affaire avisé, porte-parole engagé sont tant de bonnes façons pour le décrire. Travailleur acharné, il a présenté jusqu'à maintenant sept albums au public québécois.

Mais qu'est-ce qui motive ce passionné de la vie à toujours surpasser les obstacles que la société tend à mettre devant lui? Richard Guilmette s'est entretenu avec le rocker il y a quelques semaines. Récit de la rencontre entre deux hommes qui ne s'en laisse pas imposer.

On connaît Martin Deschamps le chanteur, mais derrière l'artiste se cache l'homme. Conjoint de Catherine Granger depuis 14 ans et père de Lou, 10 ans, Martin Deschamps vit et travaille entouré des siens à Rawdon, sa municipalité d'adoption depuis bientôt 35 ans. S'il préfère garder pour lui les détails entourant sa vie privée, on sent lorsqu'on s'entretient avec ce grand auteur-compositeur-interprète que le handicap est, pour lui, une banalité. Le monde des personnes handicapées, il ne le connaît pas ou il le connaît très peu. En effet, Martin Deschamps a toujours vécu comme une personne « normale », nommant lui même qu'il n'a pas baigné dans le monde des personnes handicapées. Il aurait été, selon un aîné qu'il a rencontré, le premier enfant handicapé au Québec à fréquenter l'école régulière, ce qui ne s'est pourtant pas avéré chose facile pour ses parents qui ne voyaient pas pourquoi leur fils devrait être scolarisé dans une école spécialisée. Il s'avère effectivement que ces derniers ont dû se battre devant les tribunaux afin que leur fils puisse être scolarisé au régulier, le directeur de l'école lui refusant d'abord l'accès à l'école de son quartier! Incroyable n'est-ce pas? Preuve que pour les personnes handicapées, il n'y en a jamais eu de facile..!

Lorsqu'on demande à Martin Deschamps où est-ce qu'il puise ses énergies, il répond sans hésiter qu'il a toujours eu en lui cette espèce de « force positive » qui l'habite. Il va même jusqu'à dire qu'il est né avec elle et qu'il n'a jamais eu de difficulté dans la vie à accomplir différentes choses ni à avoir confiance en lui : « J'ai toujours eu confiance en moi malgré ma différence et je me suis toujours débrouillé avec ça. [...] Je pense qu'il faut commencer à travailler sur soi-même et à être bien dans sa peau. Quand t'es à l'aise avec toi-même, t'es bien avec les autres ».





Si son handicap n'a jamais été un obstacle pour lui, il en est autrement pour certaines personnes qui ont eu des commentaires dégradants à son égard. L'épisode Jeff Fillion en est un bon exemple et il a su démontrer encore une fois comment sa « force positive » le guidait dans sa vie : « Ça été amené à moi de façon très dramatique. J'ai passé la nuit à lui écrire et, le lendemain, je l'ai appelé. Je ne m'en suis pas fait longtemps avec ça, environ 48 heures et ensuite ça été terminé. Ceux qui s'amuse à salir les autres, ça fini par leur retomber dessus. D'ailleurs, on n'entend plus beaucoup parlé de lui ».

Même s'il admet lui-même peu connaître le monde des personnes handicapées, il est conscient que des efforts demeurent à faire pour que

la population soit sensibilisée à la différence et que les personnes handicapées puissent vivre une vie « à part entière » comme le dit si bien le slogan de la Semaine québécoise des personnes handicapées, dont il est le porte-parole depuis maintenant 12 ans. Et il apprécie particulièrement ce rôle : « À chaque année, je sens que la Semaine québécoise des personnes handicapées fait son effet et que des nouvelles lumières s'allument. C'est malheureux qu'il y ait des gens qui souffrent encore et qui manquent d'assistance. Je ne suis pas un politicien, pas un maître de la question mais je sensibilise les gens à devenir plus ouvert à la question [des personnes handicapées]. À chaque année, l'Office des personnes handicapées du Québec organise un gala pour rendre hommage à des

"C'est un devoir pour moi de m'impliquer, je suis un chanteur, je suis sur la sellette, c'est important de bien me servir de cette visibilité."

personnes handicapées d'exception et à des personnes non handicapées qui sont devenues des figures de proue pour l'aide aux personnes handicapées. Chaque année, je visite différentes régions de la province afin de remercier tous ces bénévoles qui ont le cœur sur la main. Cette opportunité que me donnent les gens de l'OPHQ à bâtir un monde meilleur me fait grandir chaque année. C'est un devoir pour moi de m'impliquer, je suis un chanteur, je suis sur la sellette, c'est important de bien me servir de cette visibilité ».

Et du côté musical, que nous réserve le futur de celui qui a quitté son emploi après avoir travaillé six ans comme

graphiste chez Bell Canada pour se consacrer à la musique, le monde dans lequel il est tombé à l'âge de 11 ans lorsque ses parents lui ont acheté sa première batterie? Une tournée avec son bon ami Breen Leboeuf qui s'intitulera tout simplement la tournée « Leboeuf Deschamps », projet qu'il a annoncé en exclusivité à Richard Guilmette lors de son entrevue pour le compte du web magazine du Mouvement Citoyen Handicap-Québec. Généreux n'est-ce pas, ce cher Martin Deschamps, de nous annoncer en primeur la venue de cette tournée?

Nous tenons à remercier sincèrement M. Martin Deschamps de nous avoir

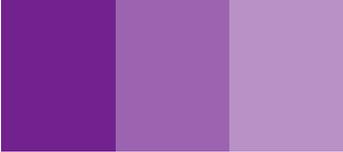


accueilli si chaleureusement et de nous avoir accordé si généreusement de son temps lors de cette entrevue. « Peace! » comme il dirait si bien!

Karine Savard-Arsenault, d'après une entrevue de Richard Guilmette

(Photos : Flickr - zaziepoo & Facebook - Martin Deschamps Fan's)





# Les accommodements oubliés

**L**e concept d'accommodement raisonnable a été popularisé dans le langage courant québécois à l'époque où des gens ont soudainement craint l'imposition de la sharia pour les femmes d'Hérouxville. Nous avons alors entendu toutes sortes d'histoires qui ont donné lieu à de délicieuses

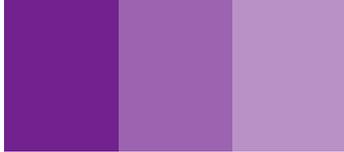
compilations réalisées par Infoman. « J'ai vécu parmi les musulmans. Je les ai endurés pis là je m'aperçoué que je dois les endurer encore. » « Sacre ton camp et n'oublie pas de ramasser tes guénilles et tes ordures avec toi. » Puis, la commission sur la Charte des valeurs a vu le jour et la même histoire s'est répétée. La famille Pineault-Caron nous a raconté son voyage si troublant au Moyen-Orient. « Ça peux-tu aller prier à quatre pattes sur un tapis? »

Bref, au Québec, on associe accommodement raisonnable avec la religion. Les religions des « autres », évidemment.

Pourtant, le concept d'accommodement raisonnable s'applique également aux personnes handicapées. Ce concept est même à la base de l'exercice de leurs droits. Les accommodements raisonnables sont clairement définis par la jurisprudence. Ils doivent être appliqués pourvu qu'ils ne portent pas atteinte à la sécurité d'autrui et qu'ils n'engendrent pas des coûts mettant en péril la viabilité financière de la personne ou de l'organisme visé par l'accommodement.

Malgré ce cadre plutôt simple, les personnes handicapées doivent se battre quotidiennement pour obtenir les accommodements auxquels elles ont droit. En résumé, cela signifie qu'elles doivent plus souvent qu'autrement porter plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour des situations aussi banales que la construction de rampes d'accès. Pourquoi? Essentiellement, parce que leur droit à l'égalité demeure incompris et est continuellement galvaudé par des relents de paternalisme à leur égard. Même si le projet de Charte des valeurs tel que proposé par l'ancien ministre Bernard Drainville est mort, le parti libéral a affirmé qu'il allait proposer une Charte acceptable pour tout le monde. Les différents partis à l'Assemblée nationale s'entendent tous pour dire qu'il y a un besoin d'agir.

Les nouveaux élus de l'Assemblée nationale apporteront plus au Québec s'ils mettaient leurs énergies au profit de celles et ceux qui actuellement sont réellement victimes de discrimination flagrante en raison de manques



d'accommodements raisonnables. Voilà un véritable enjeu d'égalité. Voilà un enjeu négligé touchant toute la société québécoise de près ou de loin.

Je pense à la dernière fois où une maman se déplaçant en fauteuil roulant m'a raconté sa tristesse et sa frustration de ne pas pouvoir aller rencontrer la professeure de son enfant en raison de la présence de marches à l'entrée de son école. Je peux également vous raconter la dernière fois qu'une amie semi-voyante est restée chez elle faute d'un système d'autobus public annonçant les arrêts lui permettant ainsi de voyager en toute sécurité. Et je crois que, comme moi, vous êtes au courant qu'un homme se bat depuis deux ans pour pouvoir demeurer chez lui avec son chien d'assistance. M. Delarosbil, ça vous dit quelque chose...? Il est clair que la Charte des droits et libertés reconnaît le droit à M. Delarosbil de vivre avec son chien d'assistance.

Et pourtant, il a dû dépenser plus de 250 000 \$ en frais juridiques jusqu'à maintenant...

Chaque jour, des milliers de personnes handicapées voient leurs droits fondamentaux brimés. Ceci est souvent dû à un manque d'accommodements raisonnables. Tous les obstacles et les barrières qui se trouvent sur leur route mettent en danger leur sécurité bien plus que les sikhs portant un kirpan.

Le 7 avril dernier, nous sommes allés aux urnes pour choisir les élus qui prendront des décisions très importantes au cours des quatre prochaines années. Des personnes handicapées n'ont pas pu voter parce que leur bureau de vote n'était pas accessible. D'autres ont dû piler sur leur dignité pour y parvenir. Mise à part un article dans la Presse Canadienne, les médias ne se sont pas intéressés à cette violation des droits humains. Je suis d'accord qu'il est temps de réaffirmer certaines valeurs au Québec. Celle de l'égalité entre les personnes, peu importe leur handicap, m'apparaît beaucoup plus pertinente et urgente.

Laurence Parent

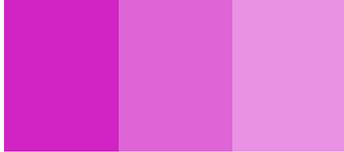
(Photo Facebook - Laurence Parent)

# MIKE WARD LE MAGNIFIQUE 2E EDITION



AU PROFIT DU MAINTIEN  
A DOMICILE DE ALAIN GAUDET  
18 MAI A 20H00  
CAPITOLE DE QUEBEC

**#NEPASLACHER**



## Une histoire libre et sauvage *BeWildBeFree*

« Et si j'étais ce que je voulais ? » Je disais ça du haut de mes 18 ans en lançant des points d'interrogation sur le sol, littéralement (images à l'appui). La fin de 2009 et tout 2010 ont réellement marqué un tournant dans ma vie de jeune adulte tourmentée. Je me rappellerai toujours de ce jour ordinaire où l'on m'assignait des contraintes de travail auxquelles j'étais plus qu'habituée et rendue pratiquement insensible. Ce jour ordinaire c'est le jour où, sur un plateau d'argent, on me disait : sois créative et on va te noter pour ça. C'était le début de quelque chose qui allait vite devenir beaucoup plus gros que ma simple personne. C'était le début de Libre et Sauvage.

La première année, je n'avais aucune idée de ce que je faisais. Pourtant, personne ne le savait. J'expérimentais. J'avais des outils à ma disposition, de nouvelles connaissances, une caméra et du monde qui me faisait confiance. L'idée était simple. Le projet, c'était de faire un défilé de mode devant des étudiants du secondaire. Quand je regarde les images, cinq ans plus tard, je ressens une fierté immense. Je suis fière d'avoir été folle, passionnée et surtout aveugle devant l'ampleur que tout ça prenait. D'être assise dans le noir, dans un gymnase rempli de gens et de voir mes mannequins défiler, un par un, avec eux aussi pleins de fierté dans les yeux, c'était ça Libre et Sauvage. C'était d'être qui on voulait être le temps d'un défilé.



L'année suivante, j'étais encore plus motivée. J'étais finissante, le monde s'ouvrait à moi et j'avais dans mes mains un projet qui valait tellement plus que je ne le réalisais. En fait, je ne le réalise pas encore. Cette deuxième année, j'étais plus structurée. J'avais mon canevas et notre mission en devenir se définissait tranquillement. Ce projet de fin d'études secondaires aurait pu se terminer à la fin de la dernière chanson du deuxième défilé mais cette fois, ça ne dépendait plus seulement de moi. Les gens s'investissaient et en voulaient plus. On avait maintenant des attentes envers moi. Qu'est-ce que ce sera l'an prochain ? Moi aussi, j'aimerais être mannequin l'an prochain. J'aimerais être dans le film du prochain défilé... Autant j'étais épuisée, autant je savais que je ne pouvais pas arrêter. En

premier lieu, c'était une aventure qui ne demandait qu'à évoluer et ça me rendait tellement heureuse. En deuxième lieu, c'était tous ceux que ça rendait heureux au passage.

La troisième année en a été une longue. Je commençais le cégep et tout l'encadrement que j'avais eu au secondaire était disparu. Si je voulais offrir un troisième défilé, je devais le faire entièrement par moi-même, pas de gymnase à ma disposition. Je me suis donc associée avec une de mes grandes amies qui était aussi passionnée que moi par le projet. Le 6 juillet 2012, on recevait nos lettres patentes. Libre et Sauvage était officiel. On était rendu quelqu'un. On voulait, par le biais de l'art, permettre à des jeunes autant handicapés que non handicapés de travailler ensemble sur

"Je suis tellement fière d'avoir osé,  
mais je suis encore plus fière du fait  
qu'ils ont eu assez confiance en moi"

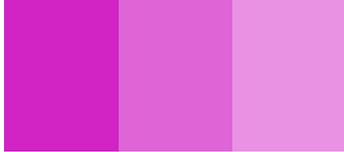
un même projet. On voulait qu'ensemble, ils dépassent leurs limites. Ce que l'on voulait et ce que l'on veut toujours, c'est une sorte d'inclusion sociale avec l'art comme excuse. Notre troisième défilé fut une réussite, encore. Notre équipe avait grandi et notre public était toujours au rendez-vous. On était dans le vrai monde, toutes seules, et on avait réussi.

Comme nous avons nos bases d'installées et que la demande d'un quatrième événement se faisait encore sentir, notre quatrième année en fût une de renouveau. Après trois ans, on avait évolué en tant qu'organisation, mais aussi en tant que personnes. J'avais envie d'oser et heureusement

pour moi, mon équipe et mes mannequins m'ont suivi avec une confiance presque aveugle. J'en suis encore étonnée. En 2013, nous avons présenté notre toute première collection de sous-vêtements. On voulait faire un hymne à l'amour, à la sensualité et, certainement, à la sexualité. Tout au long du processus, j'étais dans ma bulle créative et faisais ce que j'avais à faire pour être productive dans nos délais. Ce n'est qu'après que j'ai réalisé à quel point j'avais demandé quelque chose d'énorme à mes mannequins. Je leur avais demandé de se mettre à nu (en sous-vêtements), d'être vulnérables. Certes, j'ai ressenti leur gêne au début mais, rapidement, ils se sont laissés aller et ont plongé tête première avec



moi. Je suis tellement fière d'avoir osé, mais je suis encore plus fière du fait qu'ils ont eu assez confiance en moi pour suivre mon instinct. Je suis tellement fière d'avoir osé, mais je suis encore plus fière du fait qu'ils ont eu assez confiance en moi pour suivre mon instinct. Notre quatrième événement a été reçu avec tant d'amour et de respect.



Je me souviens, en sortant, on m'a dit : je regrette de ne pas avoir voulu participer, c'était un vrai hymne à l'estime de soi. C'était ma paye. Ça et la fierté que je pouvais lire dans le visage de mes mannequins. Ils avaient dépassé leurs limites et j'en étais témoin.

Aujourd'hui, la routine recommence. On se lance pour une cinquième année et je suis toujours aussi motivée. Si on m'avait dit, il y a cinq ans, que je serais en train de conceptualiser un cinquième défilé, je ne suis pas certaine que j'y aurais cru. Libre et Sauvage est en grande partie responsable de la jeune femme que je suis devenue. Si toutes ces années de folies ont été profitables pour un grand nombre de personnes, elles l'ont surtout été pour moi. Je ne dirai

jamais assez à quel point je suis fière de tout ce que nous avons pu traverser. Merci à tous ceux qui ont cru en nous et à ceux qui sont simplement curieux à notre égard.

Bonne cinquième année à nous !

Vous pouvez nous suivre évidemment sur...

Facebook : Libre et Sauvage  
BeWildBeFree

Twitter : LeBeWildBeFree

Youtube : TheBeWildBeFree

Marilyne Turcot

(Photos courtoisie)



# Apple : iOS 7 et les handicaps moteurs

**B**onne nouvelle ! Avec la mise à jour d'iOS 7, Apple nous ouvre encore plus grandes les possibilités d'accessibilité ! Voici une toute nouvelle fonction, la fonction « Contrôle de sélection ». Celle-ci vous permet de contrôler votre iPhone, iPad ou iPod touch à l'aide d'un ou de plusieurs boutons.

Trois nouvelles méthodes s'offrent à vous pour vous permettre d'avoir accès à votre appareil : un bouton externe Bluetooth, l'écran de votre appareil ainsi que la caméra.

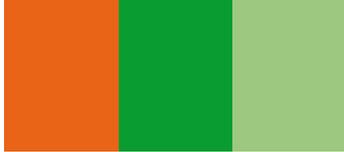
a) Un bouton externe Bluetooth (mon option préférée) permet d'utiliser un bouton physique pour effectuer une action. De nombreux boutons sont disponibles à la vente mais je vous parlerai plus bas du « Blue2 » d'Ablenet que M. Richard Guilmette a testé.

b) L'écran de l'appareil vous permet de toucher l'écran pour effectuer une action.

c) La caméra de votre appareil vous permet de simplement bougez votre tête pour effectuer une action ! Elle vous fait profiter de deux boutons : l'un lorsque vous déplacez votre tête vers la gauche, l'autre lorsque vous la déplacez vers la droite. Cette fonction est à mon avis super révolutionnaire mais, pour l'avoir testée, elle n'est pas encore tout à fait au point et n'est probablement pas la meilleure façon d'utiliser votre appareil en public, n'étant pas très discrète. Quoi que ça pourrait être assez cocasse!

Une fois la fonction configurée et activée, une bande défile à l'écran et met en surbrillance des éléments. La technique consiste à utiliser votre bouton pour sélectionner une partie de l'écran, puis à le réutiliser pour sélectionner l'élément spécifique. Diverses actions possibles sont alors répertoriées dans un menu qui s'affiche. Vous pouvez ainsi choisir le geste ou l'action de votre choix dans le menu qui s'affiche après la sélection.

« Contrôle de sélection » vous permet aussi d'effectuer une action de base sur votre appareil. Vous pouvez entre autres utiliser, à l'aide de ce moyen, le bouton principal et toutes ses fonctions, double-cliquer sur le bouton principal



pour passer en mode multitâches, utiliser le bouton on/off pour verrouiller l'appareil, faire pivoter l'appareil, ajuster le volume, utiliser Siri et même appuyer simultanément sur le bouton principal et sur le bouton on/off pour prendre une capture d'écran!

### **Blue2 d'Ablenet : un bouton externe Bluetooth**

Ce modèle vous offre deux touches. De technologie Bluetooth standard, il fonctionne avec tout appareil compatible Bluetooth (iOS, Android, Windows, Mac). Il peut notamment être utilisé pour faire fonctionner la fonction « Contrôle de sélection » de votre appareil iOS. Ses deux boutons sont de gros carrés de 3 pouces fixés ensemble sur une base rectangulaire.

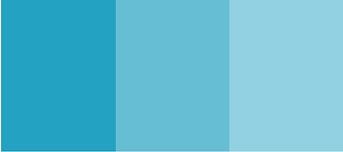
Vous pouvez y brancher deux boutons de votre choix par le biais de deux prises jacks, comme par exemple des boutons « Tash ». Blue2 comprend une batterie rechargeable intégrée mais vous pouvez aussi l'utiliser pendant qu'il est branché.

Vous pouvez vous procurer Blue2 sur le site <http://webstore.ablenetinc.com> au prix de 179\$ US.

Vous connaissez d'autres technologies intéressantes qui pourraient simplifier le quotidien des personnes à mobilité réduite ? Faites moi parvenir vos idées sur mon Facebook !

Tina Gauthier

(Photo courtoisie)



# Sexe, amour et handicap

**C**ertains diront l'assistance sexuelle, pourquoi et d'autres diront pourquoi pas? En y regardant de plus près, force est d'admettre que le vrai problème est ailleurs en tenant compte du « monde » parallèle dans lequel vivent la très grande majorité des personnes en situation de handicap.

De fait, il est permis de se demander si l'assistance sexuelle ne sera pas un autre prétexte déraisonnable pour l'état du Québec de s'immiscer un peu plus dans la vie des personnes vulnérables. Nommément en raison du phénomène de paupérisation qui les afflige le plus souvent. Or, ce service normé par l'état risque fort de ne pas être sans frais... pour l'utilisateur... Qui paiera..?

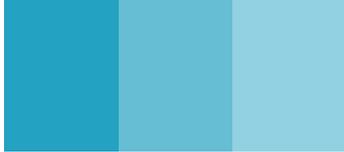
L'État établira-t-il des critères d'admissibilité unilatéralement et péremptoirement? Lesdits critères auront-ils pour effet de créer des sous-catégories parmi la « communauté » des personnes handicapées?

Pensons aux personnes inaptes au travail — les critères d'admissibilités du programme de la solidarité sociale (BS) stipulent que l'allocataire et/ou son conjoint ne doivent pas avoir de revenu pour que la personne ayant des contraintes sévères à l'emploi puisse bénéficier des prestations mensuelles octroyées en dernier recours. À cet effet, les statistiques du ministère exposent que les prestataires sont pour la majorité célibataire... Est-ce vraiment un choix!

À cet égard, comment convenir que ce critère d'admissibilité dogmatiquement attentatoire soit conforme *prima facie* à nos Chartes.

Pourquoi et de quelle autorité constitutionnelle le législateur contraint-il sans vergogne lesdits citoyens à devoir choisir entre une vie maritale de commune renommée et une maigre prestation dont le montant mensuel est du reste inférieur au seuil de pauvreté lequel est établi par l'État?

Plaît-il de se demander ce qu'est la citoyenneté pleine et entière lorsqu'une personne lourdement handicapée est tenue de choisir entre assurer son autonomie financière à minima et une vie de couple ou de famille. Ou lorsque l'état du Québec oblige ses citoyens en situation de handicap à se cacher, à mentir, à violer une loi et son règlement, pour assouvir un besoin vital, une pulsion irrépressible... propre à la vie.



Parce ce qu'au-delà du handicap il y a des femmes et des hommes ayant une psyché et un corps sexué en dépit de la différence.

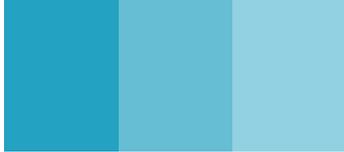
Dans ce contexte, l'assistance sexuelle et la prostitution ne sont-ils pas de pâles succédanés lesquels contribuent à dénaturer les plaisirs de la chair et l'érotisme qui exultent dans le cadre d'une relation sexuelle partagée par deux partenaires amoureux?

Sous réserve que la volonté du législateur soit de mettre en place des services sexuels distincts pour le seul « bénéfice » des personnes différentes pour cause de handicap... Discrimination quand tu nous tiens.

Alors, même, que les résidents des CHSLD doivent renoncer à vivre en couple au quotidien si le conjoint ne répond pas aux critères d'admission déterminés par l'État, comment expliquer que les détenus — des voleurs, des meurtriers et des violeurs notamment — aient plus de droits que les individus tenus d'être hébergés en CHSLD — nommément en matière de séjour en roulotte soit en couple et/ou en famille... Qui a dit que le crime ne paie pas?!

La question se pose : les orientations ministérielles milieu de vie en CHSLD respectent-elles les droits fondamentaux des personnes qui y sont soumises le plus souvent contre leur gré ?

L'assistance sexuelle dans lesdits CHSLD sera-t-elle une mesure de soumission servile utilisée autocratiquement, par les directions et les autres intervenants, lesquels sont déjà en situation d'autorité et de pouvoir?



Une sexualité monnayée... et conditionnelle... selon l'entendement de personnes tierces... Dans ce Québec paternaliste à l'extrême, soyons francs, la sexualité des personnes handicapées, même banalisée, sera comme le reste assujettie à un contrôle externe, le handicap étant une procession d'État. Oh esprit communiste... Idem dans les autres milieux de vie substitués comme les familles d'accueil et les ressources intermédiaires... Et qui sait, les « élus » devront peut-être avoir un quotient intellectuel supérieur à X pour pouvoir se prévaloir de ce service?

Pour ceux qui auront la permission de passer commande, la liste des services couverts inclura-t-elle des options avec extra? Ladite couverture imposera-t-elle des limites de dessertes hebdomadaires, mensuelles ou annuelles auxquelles les bénéficiaires devront se soumettre? Si tel est le cas, que fera l'État avec cette clientèle en manque ayant goûté furtivement à ce fruit quasi défendu? La famine sexuelle requière plus que des miettes.

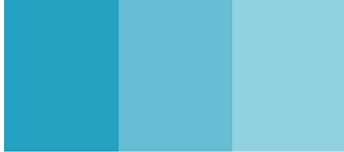
Est-ce que l'état du Québec, par ses lois castratrices, sait faire la différence entre : S'envoyer en l'air, baiser, coucher, faire l'amour, coïter, coucher avec une prostituée?

**"Est-ce que l'état du Québec, par ses lois castratrices, sait faire la différence entre : s'envoyer en l'air, baiser, coucher, faire l'amour, coïter, coucher avec une prostituée?"**

Ou le sous-produit de l'assistance sexuelle, ce miroir aux alouettes? Ce sous-produit sera-t-il hétérosexuel, bisexuel, échangiste, masochiste..? À moins que cette « option » soit médicalisée et qu'en partant celle-ci requière une prescription... C'est bien connu, les personnes handicapées sont malades... jusque dans le lit!

À moins que l'assistance sexuelle ne soit assimilée par le bureau du procureur des poursuites criminelles et pénales - sous certains aspects - comme un métier du sexe sanctionnable au nom de la loi (ex. : la communication, la maison de débauche, le proxénétisme, etc.). Escortes de luxe, prostituées qui arpentent les trottoirs de nos cités et villes ou assistantes sexuelles?

Les assistantes sexuelle pourraient bien se retrouver dans le box des accusés... La toge des juges et celle des avocats de la couronne pourraient bien sous peu être confrontées à l'indicible... Nos prisons aussi. Alors que la défense pourrait bien être tentée de plaider l'accommodement raisonnable pour des considérations humanistes, tandis que la couronne aura avantage à plaider haut et fort pour une condamnation au nom de l'équité. A contrario, l'accusation pourrait bien plaider l'abus de faiblesse en alléguant que la conjoncture de dépendance généralisée à laquelle sont asservies les personnes visées ne leur permet pas de fournir un consentement libre et éclairé.



Du tabou à la négation... jusqu'à la privation... sociale. Le défi de l'affirmation et de l'autodétermination tandis qu'en d'autres sphères tout reste à faire y compris s'affranchir du système qui surmédicalise et infantilise. Quand notre quotidien est dénaturé, comment ne pas prolonger cela jusque dans l'intimité? La révolution sexuelle des personnes handicapées... un rêve lointain... un mirage! De fait, comment vivre une saine sexualité lorsque les aptitudes sociales sont défaillantes et que certains apprentissages affectifs et sexuels n'ont pas été acquis? D'autant, en présence d'un corps déformé et désarticulé qui inspire le dégoût, surtout lorsque ce dernier est négligé... À la merci de tierces personnes au moment de réaliser les activités quotidiennes, alors qu'une situation de handicap acquise à l'âge adulte aura pour effet le plus souvent de reléguer aux oubliettes toutes les certitudes sexuelles et affectives.

2014... ou quand certaines personnes non handicapées s'autorisent à discourir eu égard à une réalité dont il ignorent tout, eux les bien-pensants, qui cherchent encore à justifier le moi, le nous, mais surtout le fameux eux. Eux qui semblent conforter leur paradigme qui meurt dans l'absurde de la théorisation stérile...

Est-ce la dernière violation à l'encontre d'une minorité qui subit sans rien dire, victime de son propre avilissement?

La victimisation est une maladie mortelle, tout comme le fait d'ignorer la quintessence de la liberté qui n'a pas de substitut... fut telle sexuelle pour des sous humains en proie à des fantasmes indignes pour qui est étiqueté ange éthéré. Qui, rêvant de faire partie de la « gang », se laissera aller à croire qu'il est « extraordinaire » du seul fait d'être handicapé, suivant les inepties débitées par les valides qui, oups, crés le malaise?

De l'amour à la bestialité, laisserons-nous les autres définir aussi ce pan de notre vie privée? Irons-nous jusque-là?

Sexualité déniée...parentalité... d'exception.

Lisa D'Amico

(Photos courtoisie)



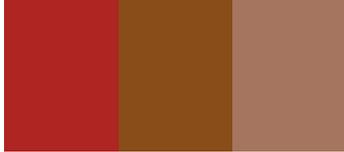
# Handicap et absurdité

**Q**u'on soit une personne handicapée ou non, notre quotidien est rempli de jugements. Aujourd'hui, j'ai envie d'aborder avec vous trois thèmes qui apparaîtront peut-être anodins au commun des mortels mais qui m'interpellent particulièrement : la perception qu'on les gens dits « normaux » des personnes handicapées, la capacité décisionnelle des personnes handicapées et le niveau d'exigence des personnes handicapées. Bonne lecture!

Souvent les gens pensent que, parce qu'on est handicapé, on est des personnes faibles! De mon côté, je pense le contraire; il faut avoir une grande force pour vivre avec un handicap physique. Souvent, ce n'est pas le handicap lui-même qui est difficile à vivre, c'est le milieu autour de nous et la société qui sont mal adaptés. Notre état demande de l'adaptation et la société ne dispose pas d'assez de ressources pour faire de notre vie une vie normale! Ce qui est encore plus difficile à travers tout ça c'est le jugement des personnes dites « normales »! Les personnes dites « normales » parlent sans savoir, elles ont des idées préconçues face aux personnes handicapées physiquement! Souvent les gens s'imaginent que, parce que nous sommes en fauteuil roulant, nous sommes obligatoirement atteints d'une déficience intellectuelle. Je ne peux même plus compter le nombre de fois où certaines personnes viennent me parler et me parlent lentement et fort ou très doucement comme à un enfant!

Une autre chose qui me dépasse c'est quand quelqu'un me complimente lorsque je fais quelque chose que tout le monde fait comme par exemple aller à la caisse ou acheter du lait. Je trouve ça drôle parce que certaines personnes me félicitent et de la façon dont je suis félicité, c'est comme si j'avais trouvé un remède contre le cancer! D'autres, dans la façon dont ils me regardent et me parlent, agissent comme si c'était super dangereux pour moi de faire un retrait au guichet automatique ou encore de payer ma « pinte » de lait à la caissière! Mettez-vous à ma place! Vous faites vos commissions et un étranger vous aborde et vous dit : « Félicitations, tu fais bien ça! » Je me demande bien quelle serait votre réaction?!

Je rencontre souvent des gens qui pensent que je ne suis pas capable de prendre des décisions par moi-même et pour moi-même. Pas seulement des personnes qui ne connaissent pas ma maladie, mais aussi des professionnels, des médecins qui parlent de la manière de me soigner, moi, en s'adressant à ma mère et qui le font comme si je n'étais pas dans la pièce!



J'avais osé imaginer qu'un médecin était capable de savoir que je peux prendre mes décisions par moi-même, surtout quand ça fait plusieurs fois que je le rencontre! Petite parenthèse. L'autre jour, je suis allé au restaurant avec une amie. La serveuse nous demande une facture ou deux? Je réponds une et je lui dis bien que c'est moi qui paie! Quand la serveuse est venue porter la facture, elle l'a donnée à mon amie comme si je n'étais pas capable de prendre la décision de payer.

Plusieurs personnes trouvent que les personnes handicapées sont exigeantes et, à la limite, capricieuses. Ces personnes ne sont pas conscientes que nos exigences sont justifiées par notre état de santé ou, encore, par nos propres besoins! Un petit rappel : un besoin est essentiel, un caprice... est un caprice! Je vais vous donner des exemples qui se rattachent à ma vie. Prenons quelque chose de banal : la manière de couper mes aliments. Je demande à la personne qui m'aide de les couper d'une manière spécifique et il arrive que la personne les coupe d'une autre manière!

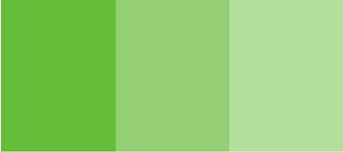
**"J'avais osé imaginer qu'un médecin était capable de savoir que je peux prendre mes décisions par moi-même, surtout quand ça fait plusieurs fois que je le rencontre!"**

Souvent, celle-ci pense que je suis capricieux et que ça ne change rien qu'elle les coupe à sa manière! Dans les faits, pour moi, ça peut faire toute la différence! Je pourrais m'étouffer si les morceaux ne sont pas coupés assez petits ou, s'ils sont trop petits, je pourrais avoir de la difficulté à prendre l'aliment avec ma fourchette dans mon assiette! Je sais bien que les personnes ne font pas ça intentionnellement pour me nuire et que, pour eux, c'est banal. Autre exemple : Monsieur et Madame Tout-le-monde, quand vous mettez votre chandail, vous le placez comme vous le voulez! Moi, je ne suis pas capable de l'ajuster moi-même alors, des fois, ça peut me prendre du temps pour le mettre et j'exige de la personne qui m'aide qu'elle le fasse comme je le veux pour être confortable mais, aussi, comme pour tout le monde, pour bien

paraître! Bien que cela semble être du caprice, si vous étiez dans la même situation que moi, je suis sûr que vous seriez aussi exigeant que moi... et même peut-être plus!

Je vous remercie de m'avoir lu et de supporter notre cause! Je remercie Monsieur Richard Guilmette de me donner cette chance unique d'écrire dans le web magazine et vous dis à la prochaine!

Frédéric Lachance



# Mouvement Citoyen Handicap-Québec : Une mission claire

- Dénoncer et corriger les injustices vécues par les personnes handicapées et leurs familles via des actions concrètes en regroupant le plus de gens concernés par ces situations inacceptables ;

- Informer les personnes handicapées et leurs familles sur leurs droits (accessibilité aux programmes et aux services, etc.) et effectuer des recherches si nécessaire afin de répondre à leurs interrogations ;

- Représenter individuellement et collectivement les personnes handicapées et leurs familles auprès des instances gouvernementales et communautaires.

Pour en savoir plus sur le Mouvement Citoyen Handicap-Québec et pour connaître ses revendications, visitez-nous au [www.handicap-quebec.org](http://www.handicap-quebec.org).

Pour tout commentaire, questionnement, suggestion, demande de soutien, etc., n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous avez des opinions, il nous fera plaisir de les publier !

☎ (450) 349-4008  
✉ [mchq@handicap-quebec.org](mailto:mchq@handicap-quebec.org)  
Facebook : Handicap-Québec  
Twitter : @HandicapQuebec



Merci à l'équipe  
de chroniqueurs du web  
magazine et au chroniqueur  
invité !

Richard Guilmette  
Karine Savard-Arsenault  
Tina Gauthier  
Marilyne Turcot  
Laurence Parent  
Frédéric Lachance

